

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 31

N°025

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 FÉVRIER 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 février 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, ZAÏRI Rachid, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sozig NEDELEC
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER	Madame Evelyne YONNET
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Maria MERCADER Y PUIG

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/Commande Publique**

OBJET : Avenant n°1 au marché relatif à la mission de programmation en vue de la réalisation d'un centre aquatique à Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139 ;

Vu le marché relatif à la mission de programmation en vue de la réalisation d'un centre aquatique, notifié le 21 novembre 2017, au groupement d'entreprises composé des sociétés PRISME Ingénierie (mandataire), AEMCO et Solon Avocats (cotraitants);

Vu le projet d'avenant ;

Considérant que le 1^{er} décembre 2017, Maître Anne Constantini, en charge du marché susvisé, a quitté le Cabinet Solon Avocats avec ses deux associés Yves Pons et Adrian Hermant pour rejoindre un nouveau cabinet créé avec 3 associés supplémentaires : Astoria – Cabinet d'avocats ;

Considérant que du fait de cette restructuration, et dès lors que l'ensemble de l'équipe de droit public du cabinet (dirigée par Anne Constantini et Yves Pons) a quitté le cabinet, l'ensemble des marchés publics dont ce dernier est titulaire est automatiquement cédé au nouveau cabinet créé, le cabinet Astoria ;

Considérant la nécessité de conclure un avenant pour entériner le transfert.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché relatif à la mission de programmation en vue de la réalisation d'un centre aquatique à Aubervilliers, cet avenant n'engendrant aucune incidence financière.

AUTORISE la Maire à le signer.

Reçu en préfecture le : 16/02/18
Publié le : 16/02/18
Certifié exécutoire : 16/02/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

